Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le 12/05/2026
ID : 039-223900010-20260512-ARR_2026_0573-AR

jura LE DÉPARTEMENT

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
17 RUE ROUGET DE LISLE
39039 LONS-LE-SAUNIER
Cedex
Tél. 03 84 87 33 00
contact@jura.fr

ARRÊTÉ N° ARR_2026_0573_ART_RD437_FONCINE-LE-HAUT
Portant réglementation de la circulation
Sur une Route Départementale

Service : PIGPA - DARM - ARD SAINT-CLAUDE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;

VU le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1 ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – première et huitième parties ;

VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Chef du Service Politique Routière du Conseil départemental du Jura ;

VU la demande en date du 27 avril 2026 de M. Paul SAUVONNET représentant l'entreprise AU BON VIEUX TEMPS sise à 25240 CHAUX-NEUVE ;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons de sécurité des usagers, des riverains et du personnel de l'entreprise, il convient de réglementer la circulation sur la RD 437 pendant les travaux d'abattage, d'élagage et de sécurisation en bordure de route, sur le territoire de la commune de FONCINE LE HAUT ;

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le 12/05/2026
ID : 039-223900010-20260512-ARR_2026_0573-AR

ARRÊTE

ARTICLE 1 La circulation sur la **RD 437** sera réglementée de la façon suivante :

Période	**Du lundi 11 au dimanche 14 juin 2026 inclus, de 08h00 à 18h00**
Localisation	**Du PR 40+0232 au PR 40+0400** Hameau de La Chevry **Du PR 41+0960 au PR 42+0360** Entrée agglomération de FONCINE-LE-H. **Du PR 43+0895 au PR 44+0900** Le Rocheret
Restrictions	**Alternat manuel** **Vitesse limitée à 50 km/h au droit du chantier** **Interdiction de stationner**

ARTICLE 2 La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins de l'Entreprise faisant la demande sous le contrôle de l'Agence Routière Départementale de SAINT-CLAUDE.

ARTICLE 3 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 M. le Directeur Général des Services du Département et M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Préfecture, publié sur le site Internet du Département https://www.jura.fr et dont ampliation sera adressée à MM. les Maires de Foncine-Le-Haut et de Foncine-Le-Bas, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté.

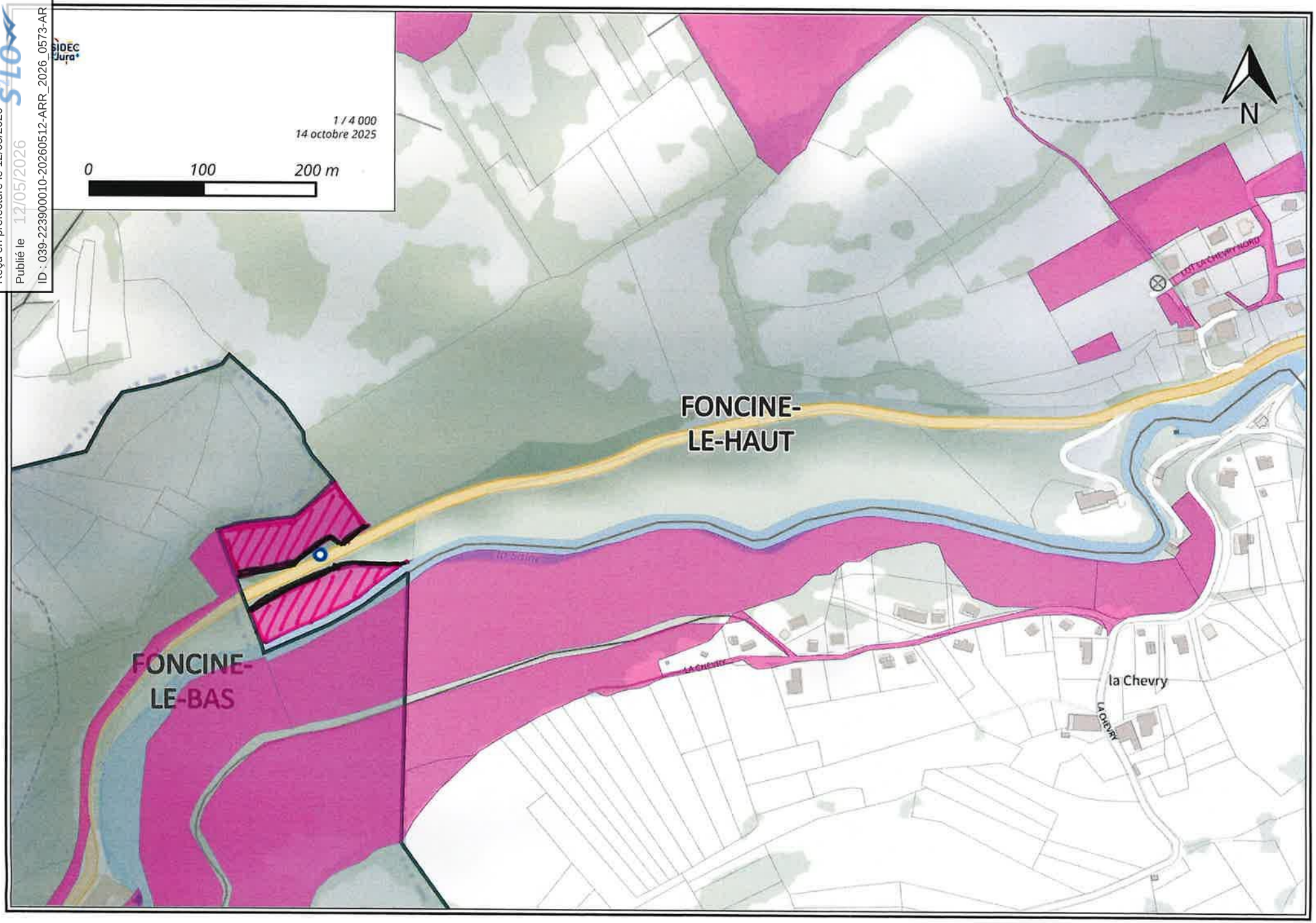
ARTICLE 5 Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de Saint-Claude à l'adresse suivante : ZI du Plan d'Acier – 1 rue des Frères Lumière – 39200 SAINT-CLAUDE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

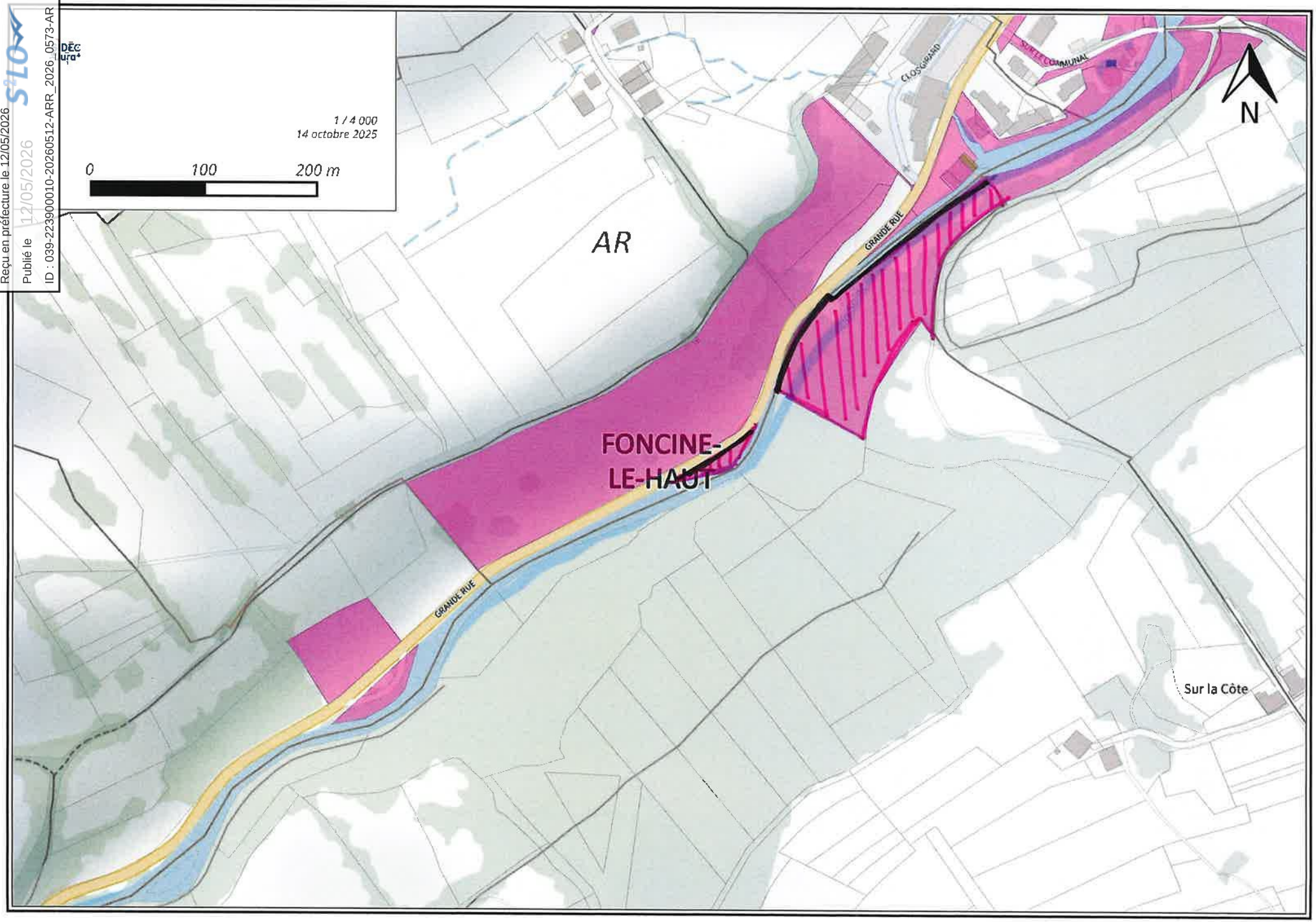
Signature de l'arrêté

Signé électroniquement par : Cédric Janodet
Date de signature : 12/05/2026
Qualité : PPR SDEE MCES

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le 12/05/2026
ID : 039-223900010-20260512-ARR_2026_0573-AR



Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le 12/05/2026
ID : 039-223900010-20260512-ARR_2026_0573-AR



Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le 12/05/2026
ID : 039-223900010-20260512-ARR_2026_0573-AR

